

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 17 juin 2019, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Macamic, à laquelle étaient présents la mairesse, Lina Lafrenière, les conseillères et les conseillers suivants : Manon Morin, Laurie Soulard, Suzie Domingue, Mathieu Bellerive et Ghislain Brunet.

Était également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Eric Fournier.

Absence motivée : Patrick Morin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Lina Lafrenière ouvre la séance à 19 heures.

2019-06-133

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par la conseillère Laurie Soulard et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse Lina Lafrenière, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumission pour les travaux de traitement de surface du 2^e-et-3^e Rang Est et chemin de Ceinture du Lac;
4. Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projet « Un jardin communautaire accessible et convivial »
5. Période de questions des citoyens
6. Levée de la séance

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2019-06-134

3. SOUSSION POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DU 2^E-ET-3^E RANG EST ET CHEMIN DE CEINTURE DU LAC

Soumissions reçues :

- Franroc, Division de Sintra inc. 256 710 \$ plus taxes
- Les Entreprises Bourget inc. 266 566\$ plus taxes

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par le conseiller Mathieu Bellerive et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retienne la soumission de Franroc, division de Sintra inc. au montant de 256 710 \$ plus taxes pour les travaux de traitement de surface du 2^e-et-3^e Rang Est et du chemin de ceinture du Lac.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2019-06-135

**4. PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS –
PROJET « UN JARDIN COMMUNAUTAIRE ACCESSIBLE ET
CONVIVAL »**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Bellerive, appuyé par la conseillère Manon Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise la présentation d'une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour le projet « Un jardin communautaire accessible et convivial »;

QUE : La directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Carole Dubois et/ou le directeur général, Éric Fournier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

2019-06-136

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Suzie Domingue et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 45.

ADOPTÉ.

Lina Lafrenière
Mairesse

Eric Fournier
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Lina Lafrenière, mairesse de la Ville de Macamic, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Lina Lafrenière
Mairesse